



Strasbourg, lundi 9 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/03431

Pris en application :

- art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Code des transports
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
- Arrêté préfectoral n°AP57-63 du 06/08/21 - AP67-019 du 12/07/21

**Manifestation nautique et activités
nautiques (Ruder-Gemeinschaft Grünau)****Randonnée en avirons****Appel à la vigilance (Eviter les remous - présence d'avirons)
(tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 06/09/2021 à 09:00 au 09/09/2021 à 19:00

- o **Canal de la Marne au Rhin, branche Est**
entre les pk 227.600 (Jonction avec le Canal des Houillères de la Sarre) et pk 259.500 (Aval écluse 22)
- o **Canal des Houillères de la Sarre**
entre les pk 0,000 (Jonction avec le Canal de la Marne au Rhin) et pk 63,430 (Ecluse 27 à Sarreguemines)
- o **Sarre**
entre les pk 63.430 (Ecluse 27 à Sarreguemines) et pk 75.620 (Frontière Franco / Allemande)

Commentaire :

Par mesure de sécurité, le port du gilet ou d'aide individuelle à la flottabilité est obligatoire pour les participants à la manifestation.

L'éclusage des deux embarcations se fera simultanément en mode manuel sous la surveillance d'un agent VNF qui assurera le suivi de la bassinée.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qu leur seront données par les agents de la Direction Territoriale de Strasbourg ou de la Brigade Fluviale

Mesdames et Messieurs les bateliers sont invités à naviguer avec prudence.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

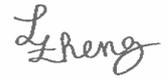
Service(s) à contacter :

UT Canal de la Marne au Rhin, 12, rue de l'Orangerie, BP 10112, 67703 SAVERNE CEDEX
Tél : 03 88 91 80 83 - Fax : 03 88 71 28 15

Date limite d'affichage :

10/09/2021

Adjoint au chef Maintenance



Lucie ZHENG